La Penne magazine

NOVEMBRE 2018 • GRATUIT

Le centre de loisirs

ALAIN PATRINI

L'artiste peintre-sculpteur pennois n'a pas besoin d'influence, encore moins de maître. Seul le sujet qui l'inspire devient une œuvre d'art.

Né d'un père et d'une mère venus d'Italie, Alain Patrini a fait ses premiers pas entre Aubagne et la Penne sur Huveaune. Après avoir bourlingué de l'enfance à l'adolescence, c'est là, à La Penne, que sa vie a pris tout son sens. Sans doute et d'abord, dans le solide équilibre de sa propre famille. Mais aussi dans les rencontres qui ont jalonné son parcours professionnel et privé : trente huit ans passés dans les services municipaux dont il est retraité depuis 2002, *"Mais je taquinais déjà la peinture"*, se souvent-il. Un dessinateur publicitaire lui dit un jour : *"Ce n'est pas mauvais ce que tu fais, tu devrais exposer"*. Un premier encouragement qui donne alors à Alain Patrini, le coup d'envoi d'une autre trajectoire. Celle qui a fait de lui l'artiste autodidacte qu'il est aujourd'hui : *"J'étais bon en dessin mais cela ne pouvait suffire, je me suis mis à la peinture à l'huile d'abord mais cela ne me convenait pas car avec l'huile on a tendance à faire un truc carte postale"*. Et ce qui est bien léché n'est pas ce qu'il préfère. Il a donc quitté huile et pinceaux pour prendre acrylique et couteaux qui permettent à sa touche d'être plus rapide. Sa passion grandissante, son travail, son esprit créatif et le plaisir, vont faire le reste. *"Pour parvenir à exposer, j'ai mis des années. On n'est jamais content de ce qu'on fait, un tableau n'est jamais terminé même signé, et le jour où vous vous dites que votre tableau est fini vous ne peignez plus"*. Pourtant, les expositions et les premiers prix commencent à arriver. Gardanne, Lyon, Montpellier, Marseille, Saint-Tropez, Paris, Sanary, Bandol, et consécration suprême... New-York ! En effet, en 2014 Alain Patrini traverse l'Atlantique avec six de ses œuvres qui sont accrochées aux cimaises de *l'Agora Gallery*. Les galeristes le demandent, viennent le voir dans son atelier d'artiste. Une cabane en bois dans son jardin où il peint à la saison fraîche, où il finit ses nuits quand l'inspiration le taraude. Ecartant toute influence de son environnement immédiat, il n'a d'yeux que pour la création. *"Je ne veux pas être tenu par une commande et il m'est arrivé de refuser des expositions"*, confie-t-il encore.

Peintre de l'émotion

Alain Patrini veut être maître de son temps, de sa créativité, de ses œuvres. A l'intérieur de son atelier, les murs sont tapissés de photos de ceux qu'il aime. Ses enfants, ses petits-enfants, son épouse, sa mère trop tôt disparue, Coluche. Partout, des toiles plus ou moins récentes comme celle de *l'enfant qui court dans les coquelicots*, et tels des souvenirs qui comptent, d'autres peintures très anciennes réalisées sur des cagettes en bois quand *"il n'avait pas de ronds"*, des pots de couleurs, des chevalets, mais aussi des outils, des tubes métalliques... Il faut dire que l'artiste n'est pas seulement peintre, il est aussi sculpteur. Au gré de son imagination, la forme originelle d'un morceau de bois, d'une pièce de métal, ou d'une pierre trouvée dans la colline, donne naissance à une sculpture. Là, le travail du métal brut est devenu un ULM, un plongeur, ou un accordéoniste inspiré du film de Jacques Becker, *Casque d'or*. Plus loin, une branche de platane dans laquelle sont taillés une autruche et un lama, et une pierre de belle taille finement ciselée représente un profil. Là est sa liberté de créer. Souvent décrit comme un artiste passeur d'émotions, sa notoriété n'est plus à faire. Aujourd'hui, c'est la municipalité de La Penne sur Huveaune qui fait appel à lui. *"Je dois réaliser une œuvre qui sera posée sur un rond-point. Une sculpture en métal brut, un personnage en mouvement. Une telle reconnaissance et cette confiance m'honorent bien sûr et je donnerai ce que j'ai de meilleur pour ma commune. J'ai carte blanche et un an devant moi"*. Nul doute que ce beau projet fait déjà son chemin dans sa tête. ■

Sommaire

■ Page 2
Portrait

■ Pages 4/5
Actualité

■ Pages 6/7
Services municipaux

■ Pages 8/9
Dossier : le Budget

■ Pages 10/11
Vie associative

■ Page 12
Culture

■ Page 13
Mémoire d'ici

■ Pages 14/15
Vie économique

■ Pages 16/17/18
Ça s'est passé à La Penne

Directrice de la publication : Christine Capdeville • Rédaction, Crédit photos : Ville de La Penne sur Huveaune : communication@mairie-lapennesurhuveaune.fr • Maquette : Plume Graphique • Imprimerie : Imprimerie CCI • Ce numéro a été tiré à 3 300 exemplaires • La Penne sur Huveaune Magazine • Hôtel de Ville, Place Jean Jaurès - 14, Boulevard de la Gare 13713 La Penne-sur-Huveaune Cedex • Tél. : 04 91 88 44 00
www.ville-lapennesurhuveaune.fr

1918-2018 :
à l'Ouest rien de nouveau

Nous avons il y a quelques jours, clôturé les célébrations du centenaire de l'Armistice de 1918. Spectacle en plein air, débats, projections, et bien entendu, la commémoration du dimanche 11, à laquelle de très nombreux enfants de La Penne, sous la direction de leurs enseignants, ont activement participé, ce dont je les félicite.

Nous avons ainsi évoqué nombre d'aspects de ce terrible conflit, pour mieux comprendre les motivations des dirigeants de l'époque, à jeter les uns contre les autres, des millions d'hommes. Déjà, les tensions entre classes dominantes et laborieuses – de part et d'autre du Rhin - les rivalités coloniales conditionnant la suprématie économique des puissances, la question énergétique à l'heure où la maîtrise des sources de pétrole devenait un enjeu central, constituaient autant de raisons de se faire la guerre, afin de sauvegarder le modèle capitaliste, et les intérêts de la petite oligarchie qui l'incarnait.

Six jours avant sa mort, Jean Jaurès criait que "le capitalisme porte en lui la guerre, comme la nuée porte l'orage". Un siècle plus tard, le système libéral totalement dérégulé qui nous régit, ne nous abrite pas d'une telle folie guerrière : au contraire, elle en porte toujours les germes.

Alors, méfions-nous grandement de celles et ceux qui agitent de soi-disant rivalités culturelles, religieuses, pour justifier que dans le monde les hommes se battent encore. En France, la pauvreté qui frappe aujourd'hui 9 millions de Françaises et de Français ne s'occupe pas d'origines ou de religions. Elle est le résultat d'une concentration des richesses vers un nombre d'individus toujours plus réduit.

C'est une République garante de la justice sociale qui est à même de nous préserver d'irresponsables velléités belliqueuses. Car c'est le progrès social, comme l'affirmait encore Jaurès, qui est la condition de l'ordre.

Votre maire,

Christine Capdeville.

Point travaux

Aménagement d'une jardinière et d'un totem de signalisation à l'école Pierre-Brossolette (deux autres totems seront également posés pour les groupes scolaires Beausoleil et Pierre-Brossolette).

Réalisation d'un local destiné aux encombrants aux Restanques.

Réalisation d'un plateau traversant devant l'école Pierre-Brossolette, de deux ralentisseurs sur l'allée des Cyprès, deux autres en haut du boulevard Jean-Jacques Rousseau. Egalement, traçage du passage piéton devant les écoles Beausoleil, Jacques-Prévert, et au niveau des commerces du Mouton.

Pose de dix distributeurs de sacs destinés aux déjections canines : boulevard Henri-Saver, allée des Cyprès, parking face à la Massabielle, Places Pellegrin et André-Cerise, montée Charles-Paya, allée du Stade, esplanade Charles de Gaulle, chemin Vert, boulevard Voltaire (entrée de ville du Mouton).

Travaux de requalification du boulevard Voltaire au niveau de la Bourgade (traçage de places de stationnement, nouveaux trottoirs et piquets destinés à ralentir la vitesse). Deux ralentisseurs seront ultérieurement posés sur cette zone.

ENVIRONNEMENT

Entre le 3 et le 6 octobre dernier, était organisée la troisième édition de l'opération "Huveaune propre", à l'initiative du Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de l'Huveaune, l'association Mer-Terre, en partenariat avec les villes d'Aubagne, la Penne sur Huveaune, Roquevaire, Auriol, La Destrousse et la Mairie des 11e et 12e arrondissements de Marseille. Sur notre commune, une vingtaine de volontaires avait rendez-vous dans la matinée du samedi 6, sur le parc Jean-Claude Alexis. Durant trois heures, les "nettoyeurs" ont ainsi retiré du lit et des berges du fleuve quelque 7 m3 de déchets : si l'on peut légitimement féliciter les bénévoles de leur opiniâtreté, on ne peut malheureusement se réjouir d'une récolte aussi abondante. C'est un travail de longue haleine que la prise de conscience...
De même, nous avons encore à déplorer sur plusieurs sites de la commune, des dépôts sauvages d'encombrants : rappelons que le public peut contacter un service gratuit de ramassage en composant le 04 42 18 19 79. Un rendez-vous est fixé pour le jour de collecte, et les personnes n'ont qu'à déposer ces encombrants devant chez eux la veille au soir. ■

LAURENT MUHEL NOUS A QUITTÉS

Le 20 août dernier, une grande partie de la population de La Penne apprenait avec stupeur le décès de Laurent Muhel. Cet enfant de La Penne, avait travaillé au sein du service Jeunesse et Sports, puis aux services Techniques municipaux, avant d'être nommé agent de surveillance de la voie publique, et enfin d'intégrer la filière Police municipale au grade de gardien-brigadier.
La nouvelle de sa disparition a été aussi brutale que douloureuse, pour des centaines de Pennoises et de Pennois de tous âges, de celles et ceux qui l'avaient vu grandir, à ses anciens camarades de classes et ses collègues agents communaux.
En séance du 27 septembre, Christine Capdeville a demandé au conseil municipal d'observer une minute de silence à la mémoire de Laurent. La Municipalité renouvelle ses sincères condoléances à sa famille et ses proches. ■

C'est voté !

En séance du 31 octobre, le conseil municipal a émis un avis favorable au projet de délibération du conseil de la Métropole, portant sur l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune.
Rappelons que la Métropole exerce depuis le 1er janvier 2018, et sur les périmètres de chacun des Conseils de Territoires, la compétence en matière de PLU. La commune avait délibéré en novembre 2015 en faveur de la révision générale de son POS (Plan d'Occupation des Sols), et elle a depuis enclenché l'élaboration de son PLU. Trois réunions publiques se sont tenues depuis l'automne dernier (Plan d'Aménagement et de Développement Durable, Orientations d'Aménagement et de Programmation, règlement et zonage), et après avoir consulté les Personnes Publiques Associées (Direction Départementale des Territoires et de la Mer, Chambre de Commerce et d'Industrie...), la commune devait donner un avis que la Métropole s'est engagée à suivre.
La prochaine étape sera constituée par l'enquête publique qui se déroulera au printemps 2019, avant la synthèse et l'adoption définitive de notre PLU, prévue pour le mois d'octobre. ■

Depuis la rentrée de septembre, et le retour pour les écoles de La Penne, à la semaine des quatre jours, le Centre de loisirs accueille de nouveau les enfants le mercredi, non plus géré par Léo Lagrange Méditerranée, mais réintégré au sein d'un service municipal, le pôle Périscolaire.

"Par l'enfance, développer le rapport à l'autre"

Il fait un temps de chien en ce mercredi matin d'octobre : avec cette pluie battante, pour les activités de plein air au Centre de Loisirs, on repassera. Mais qu'importe ! Cela n'entame nullement l'enthousiasme des animateurs du centre, encore moins celui des dizaines d'enfants qui occupent les différentes pièces de la structure. *"On travaille sur le thème de la Préhistoire pendant ce premier cycle, des petites sections de maternelle jusqu'aux classes de CM2*, introduit Marc Tchoukouani, responsable du Centre et du pôle Périscolaire. *Ils fabriquent des camps, des costumes d'hommes de Cro-Magnon... Cet après-midi, un groupe est emmené à la Médiathèque pour voir l'exposition sur les insectes : c'est une volonté claire, de profiter de l'ensemble des services et des équipements de la commune, susceptibles d'intéresser notre public".*

Durant quatre ans, et conformément à la Loi, la Municipalité avait mis en en place la réforme des rythmes scolaires, et un nouveau service, le pôle Périscolaire municipal, fut créé. Quatre années au cours des-

quelles ce service a pu engranger l'expérience, le savoir-faire suffisants pour diriger désormais La Farandole. *"Pendant tout ce temps, une partie du personnel a passé le BAFA, d'autres sont titulaires du BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport). Des membres du service qui interviennent ici le mercredi, travaillent également dans les écoles aux côtés des ATSEM, avec leur CAP Petite Enfance en poche,* poursuit le responsable. *La Loi nous impose un minimum de 50% de diplômés : nous avons un taux qui dépasse les 80%".*

Pour Pascale Trossero, adjointe déléguée à l'Enfance et la Petite Enfance, *"La municipalisation du Centre de Loisirs permet d'abord, de tisser des liens plus étroits que par le passé, avec les autres services municipaux. C'est un travail de transversalité qui associe le Centre avec le service Enfance, la cuisine centrale, l'administration générale comme les services Techniques, sans oublier le service des Espaces Verts, avec lequel nous avons en projet une valorisation des abords de la structure, par une sensibilisation auprès des enfants".*

Le pôle Périscolaire commence également à renouer des rapports avec les associations – sportives, culturelles – afin de développer les activités en direction des enfants. *"Un peu comme à l'époque des Nouvelles Activités Périscolaires qui se déroulaient le vendredi après-midi,* confie Marc Tchoukouani. *Mais désormais, cela doit se passer le mercredi, et nous travaillons à trouver un autre mode de fonctionnement avec ces associations".*

La commune s'est engagée afin d'obtenir de la part de l'Etat un agrément pour rejoindre le dispositif "Plan mercredi", afin que les activités du mercredi au Centre, viennent en complément aux activités périscolaires (pauses méridiennes, accueils du matin et du soir) : un dispositif soutenant financièrement les communes.

La Farandole accueille, une fois par mois, un médecin de la Protection Maternelle et Infantile, que les parents peuvent librement consulter. Rappelons également, que cet équipement abrite la halte-garderie, les lundi et jeudi de 8h30 à 11h30, et dont le fonctionnement est assuré par le personnel de la crèche municipale (1). Un samedi par mois en outre, le Centre organise une permanence de l'association EHEO Marseille, qui assure des suivis ostéopathiques en direction des enfants handicapés, physiques comme mentaux.

Enfin, la Municipalité a le projet de faire évoluer le Bébé Relax (2) en instaurant le samedi, un espace dédié aux familles, un lieu d'échanges entre parents. *"Nous pensons notamment aux mamans en situation d'isolement, et ce lieu pourrait servir de passerelle pour leur proposer des activités axées vers le sport, la culture,* conclue Pascale Trossero. *Ainsi par le domaine de l'enfance, nous pourrions consolider les liens en direction de ces personnes. Accueillir des intervenants autour des questions de l'autisme, l'addiction aux écrans, le langage des signes, les troubles DYS... Les activités qui se pratiquent au Centre de Loisirs, pourraient en partie, nous permettre de nous ouvrir à la différence".* ■

1. **Tarifs et modalités d'inscription sur le site de la Ville (www.ville-lapennesurhuveaune.fr, onglet "service Enfance").**
2. **Le Bébé Relax est un lieu d'accueil destiné aux jeunes Pennois, de 0 à 4 ans, sous la responsabilité et en présence d'un accompagnant. Chaque mardi et vendredi de 9h30 à 11h30, gratuit et sans inscription préalable.**

LE BUDGET 2018

Le budget 2018 s'équilibre à hauteur de 8 855 972 € en section de fonctionnement, et 3 233 385 € en section d'investissement.

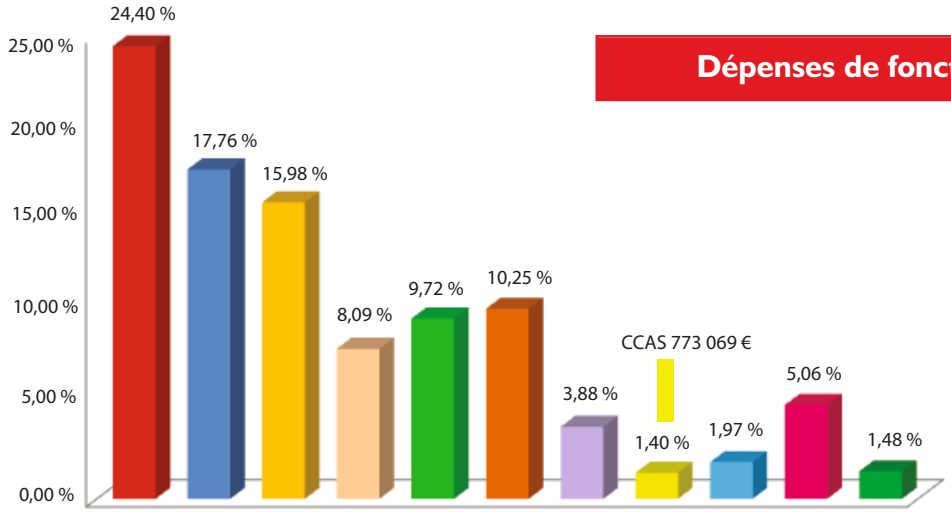

Bien que les crédits votés en fonctionnement baissent de 7% par rapport à l'exercice 2017, la "philosophie" de cette section ne diffère guère de la précédente. L'écart constaté s'explique notamment par la disparition de la contribution au Service Départemental d'Incendie et de Secours, alors que la commune avait dû s'acquitter en 2017, suite à une décision du Tribunal Administratif concernant les douze communes du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, de deux contributions. Cette compétence est désormais exercée par la Métropole. A cela s'ajoutent d'autres compétences transférées, représentant autant de charges retenues sur l'attribution de compensation 2018 octroyée par Aix-Marseille Provence : urbanisme, abris de voyageurs, eaux pluviales, défense extérieure contre l'incendie, distribution publique d'électricité et de gaz, gestion des zones d'activité, GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). Une perte de recettes certes, mais qui se traduit également par une baisse des dépenses.
A noter que cette année, la commune ne sera pas assujettie au SRU (*).

Du côté des travaux, l'accent a été porté sur l'environnement, le cadre de vie et plus généralement, sur "l'image" de la ville : fleurissements, requalification aux abords des écoles, traçage des zones bleues, des passages piétons, illuminations de Noël...

Précisons que la part dédiée à l'action sociale et au troisième âge, qui représente 1,40% des dépenses pour un montant de 124 000 Euros, ne doit pas occulter les quelque 773 000 Euros provenant du Centre Communal d'Action Sociale.

En matière de recettes fiscales, une incertitude demeure sur la question de la suppression progressive de la taxe d'habitation. L'Etat tiendra-t-il son engagement à rembourser à l'Euro près, le manque à gagner pour les communes ? Notre commune, sur 2557 foyers assujettis à la TH, recense, d'après une estimation de la Direction Générale des Finances Publiques, 1640 nouveaux foyers exonérés suite à

FONCTIONNEMENT	8 855 972 €		
Dépenses de Fonctionnement	**2018**		
Service scolaire	2 160 950 €	24,40%	
Administration générale	1 572 766 €	17,76%	
Travaux - Environnement	1 415 149 €	15,98%	
Culture	716 650 €	8,09%	
Jeunesse et sports	860 814 €	9,72%	
Enfance - Petite Enfance	907 632 €	10,25%	
Sécurité (Police Municipale - Pompiers)	344 050 €	3,88%	
Action sociale - 3ème âge	124 137 €	1,40%	CCAS 773 069 €
Remboursement des intérêts d'emprunt	174 417 €	1,97%	
Autofinancement	448 007 €	5,06%	
Autres charges	131 400 €	1,48%	
Total	**8 855 972 €**	100,00%	

la réforme, soit près de 65% des foyers. Face à cette incertitude, nombre de communes ont décidé d'augmenter leurs taux d'imposition, ou de baisser les abattements à la base. Le conseil municipal de La Penne a décidé de ne pas revaloriser ses taux d'imposition.

Concernant le domaine scolaire, près de 25 % des dépenses de fonctionnement y sont consacrés. Restauration scolaire, activités périscolaires, personnel affecté aux écoles et à la cuisine centrale, fournitures et matériel pédagogique, garderie du matin et étude du soir, dépenses d'énergie, travaux d'entretien des bâtiments scolaires... Si l'on cumule la part du budget alloué à la vie scolaire et à l'enfance, ce sont plus de 3 millions d'Euros qui sont destinés aux enfants de La Penne, soient 35 % des dépenses.

Le point sur les dotations d'Etat

Malgré l'annonce du premier ministre de ne pas réduire les dotations d'Etat, nous perdons cette année 20 000 Euros en dotation globale de fonctionnement : ce montant peut paraître négligeable en termes de masse au regard de l'ensemble de nos recettes de fonctionnement, mais il n'est pas inutile de rappeler que depuis 2011, la perte cumulée de l'ensemble des concours financiers de l'Etat, s'élève à hauteur de près de 630 000 Euros, ce qui représente une baisse depuis sept ans, de 42 %.

Du côté de la section d'investissement, plus de 750 000 Euros ont été consacrés à des travaux de voirie et d'éclairage public (chemin du Collet, Bocage, nouveau tronçon sur le boulevard Voltaire, aménagements de plusieurs ralentisseurs ou coussins berlinois, passage prochain en éclairage LED sur le boulevard de la Gare...). 520 000 Euros ont été inscrits dans des travaux de nos bâtiments publics et de nos écoles (travaux d'électricité à l'école Jacques-Prévert, sanitaires à Beausoleil, réfection de la verrière à Pierre-Brossolette...).

Un emprunt de 400 000 Euros a été souscrit afin de faire face aux besoins de financements. Cet emprunt est néanmoins inférieur au montant des remboursements en capital : la commune continue par conséquent, de réduire son encours de dette. ■

(*) La loi du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains (loi SRU) imposait aux communes de plus de 3 500 habitants de disposer d'au moins 20% de logements sociaux. Ce quota a été porté à 25% par la loi ALUR du 24 mars 2014.

Les assos chouchoutées à la Colombe

Samedi 8 septembre dernier, s'est tenue la seconde édition du Forum des Associations. Plus d'une vingtaine d'associations pennoises ont répondu présent à l'initiative de la Municipalité, afin de répondre aux questions du public et, pourquoi pas, susciter des vocations…
Nouveauté par rapport à l'édition précédente, qui s'était déroulée à l'Espace de l'Huveaune, c'est la salle de la Colombe qui a accueilli cette année les représentants associatifs : du sport à la culture, en passant par la solidarité comme les comités d'intérêt de quartiers, l'ensemble des domaines d'action associative était ainsi représenté.
Démonstrations de judo, de boxe pieds-poings, de balle au tambourin, de yoga ont ponctué cette belle journée, alors que les passionnés de bridge, de photo, de mycologie, comme les membres du Don du sang ou de l'Entraide – liste évidemment non exhaustive – expliquaient au public la nature de leurs initiatives.
Pour la présidente du club de bridge de La Penne, Yolande Bruckert, *"Le bilan pour nous est positif, comme les conditions d'accueil. Les gens étaient intéressés par notre activité, et deux nouveaux adhérents ont même rejoint le club".*

Le public a eu également droit à des démonstrations de "free run" (*) avec l'association marseillaise PK 13, qui s'était déplacée pour l'occasion : sauts, acrobaties et voltiges, le public présent avait de quoi être impressionné, comme réjoui, par ces performances !
De l'avis général, le choix de la Colombe pour accueillir ce deuxième Forum était judicieux. *"La Colombe est*

un bien meilleur endroit pour ce genre de manifestation" estime Patrick Maurin, président du Basket Club Pennois. Sentiment partagé par André Sabatier, président du Star palace Boxing : *"Je pense naturellement en premier lieu, aux associations sportives, qui sont rattachées au complexe sportif et à la Colombe. J'ai trouvé que l'organisation était meilleure que l'année précédente, ce qui est compréhensible : d'année en année, les services municipaux, en collaboration avec l'ensemble des associations participantes, affinent cette organisation".*

Aux alentours de la salle, sur le parvis, des chaises et des tables avaient été installées et au cours de l'apéritif offert par la Municipalité, le public et les représentants associatifs ont eu tout loisir de s'attabler à l'ombre des arbres – il faisait encore rudement chaud en ce 8 septembre – pour échanger en toute convivialité : pendant ce temps-là "Kiki Pizza" s'affairait dans son camion à deux mètres de là, pour proposer pizzas, chaussons, sandwichs à tout ce petit monde…

Pour Thierry Battaglia, adjoint délégué au Sport et à la Vie Associative, *"Le format que la Municipalité a proposé convient parfaitement à le tenue d'un Forum des associations. La Colombe a l'avantage, contrairement à l'Espace de l'Huveaune, d'être proche du centre-ville. Mais il a fallu faire vite pour mettre tout cela en place, en quelques jours à peine ! En une semaine, l'organisation a été bouclée entre les élus et les services municipaux, qui ont une fois de plus, montré leur capacité à travailler de concert. Administration générale, service des Sports, cuisine centrale, service des locations de salles, tous les agents se sont investis à la mesure de l'évènement".* ■

(*) Le free run est une discipline sportive urbaine combinant course et acrobaties.

Association Ciné Bonne Nouvelle

En attendant la fin des travaux de rénovation totale du cinéma municipal Jean-Renoir, prévue pour le second semestre 2019, les séances de cinéma hebdomadaires ont repris depuis le mercredi 3 octobre dernier, avec l'association "Ciné Bonne Nouvelle". Chaque mercredi, l'Espace de l'Huveaune accueille deux projections, à 17h30 et 20 heures. L'occasion de questionner Patrice Panza, qui avec son épouse Huguette et son fils Christophe, fait partager depuis vingt-deux ans, sa passion du 7e Art : *"Aujourd'hui, nous tournons dans huit communes des Bouches-du-Rhône. J'étais opérateur de cinéma depuis 1970, et en 1996, j'ai créé une petite tournée entre Lambesc et Mallemort. Avec le financement du CNC (*) nous avons pu acheter du matériel. Fou de cinéma, j'ai eu envie de concrétiser ma passion, et j'ai entraîné ma femme, qui était infirmière à l'époque, avec moi".*
Et depuis tout ce temps, *Ciné Bonne Nouvelle* élabore une programmation de films à succès, comme plus intimistes, ainsi que des films à destination de la jeunesse. Jusqu'à ce que les amoureux du grand écran puissent profiter d'une salle obscure flambant neuve, ils peuvent se réjouir de profiter de cette programmation aussi éclectique, qu'exigeante.

(*) Centre National du Cinéma et de l'Image Animée. Le programme mensuel du cinéma est disponible dans les bâtiments communaux, ainsi que sur le site de la commune : (www.ville-lapennesurhuveaune.fr, onglet "Cinéma").

La Penne a célébré 1918

Pour commémorer ce centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, la commune a organisé durant dix jours, une série de manifestations prenant en compte, au-delà de l'aspect purement commémoratif, les enjeux et le contexte de l'époque, nationaux comme internationaux et géopolitiques.
Cela a commencé le 3 novembre sur la place Jean-Pellegrin, avec la performance du danseur Patrice de Bénédetti, *"Jean, solo pour un monument aux Morts"*. Seul, simplement muni d'un texte sorti d'un maigre haut-parleur, ce solo de danse est un hommage à Jaurès, et à tous les Jean partis au combat pour des intérêts supérieurs qui n'étaient pas les leurs. Poignant...

Le 8 novembre, la question des fusillés français pour l'exemple, condamnés pour abandon de poste ou recul devant l'ennemi, était illustrée par la projection des "Sentiers de la Gloire", réalisé par Stanley Kubrick en 1957. Ce film ne put être projeté en France qu'en 1975, abordant un sujet extrêmement sensible, hier comme aujourd'hui, un siècle après les évènements.
Samedi 10, notre médiathèque se mettait également à l'heure du centenaire, en accueillant une conférence-débat animée par Richard D'Angio, professeur de géopolitique en Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles. Devant une soixantaine de personnes, ce dernier s'appliqua à expliquer les causes profondes de la Grande Guerre : lutte des classes, rivalités entre les puissances de l'époque, enjeux coloniaux, maîtrise des sources d'énergie... Puis l'après-midi, toujours à la médiathèque, le collectif marseillais En lecture Simone proposait des lectures musicales de lettres de soldats, extraites du livre de Jean-Pierre Guéno, "Paroles de poilus".
Enfin, dimanche 11, la commémoration et la prise de parole de Christine Capdeville ont été précédées de lectures de lettres de soldats et de poèmes, par des enfants des écoles de La Penne. Un apéritif a permis de clôturer dans la convivialité ces dix jours de célébration.

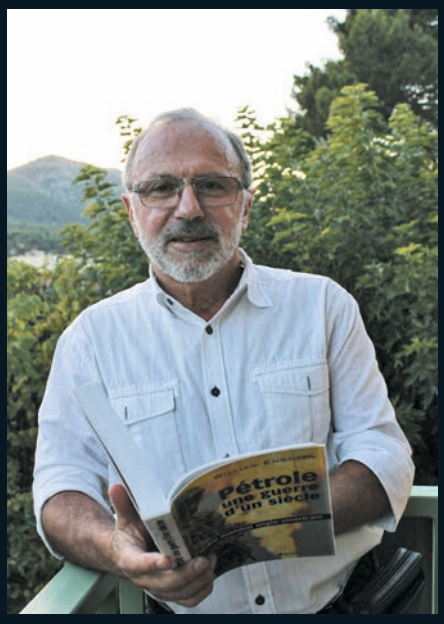

BERNADETTE CATTANÉO

UNE FÉMINISTE DANS LA TOURMENTE DE L'ENTRE-DEUX GUERRES

Le 27 septembre dernier, le conseil municipal a délibéré afin de nommer la nouvelle voie d'accès vers les futurs programmes de logements Le Piémont et Canopia, "allée Bernadette Cattanéo". Cette femme originaire des Côtes d'Armor, née à l'orée du XXe siècle, passa les dix dernières années de sa vie à la Penne.

Au lendemain de la Première Guerre Mondiale, Bernadette Le Loarer quitte sa Bretagne natale pour s'installer dans la capitale, où elle rencontre son futur mari, Jean-Baptiste Cattanéo. Elle se marie en 1922, et les deux époux adhèrent au Parti Communiste Français l'année suivante.

Dès son adhésion au Parti, Bernadette Cattanéo s'engagea activement sur les questions féminines ; elle entra en 1925 à *La Vie Ouvrière* comme rédactrice en chef. Militant simultanément au PC et à la CGTU (1), elle fut membre des commissions féminines des deux organisations. Entre le milieu des années 1920 et le milieu des années 1930, elle participa à l'organisation de nombreuses grèves aux quatre coins de la France : un parcours balisé par les centaines de cartes postales qu'elle envoyait à sa famille, comme autant de témoignages de luttes.

Son activité fut également très importante sur le plan international. *"En 1934, elle a participé à la création du Comité Mondial des Femmes contre la Guerre et le Fascisme,* confie Sylvain Cattanéo, conseiller municipal et son petit-fils. *Elle fut élue secrétaire générale du Comité, qui au bout de quatre ans, comptait dans ses rangs quelques dix millions de membres dans le monde".*

Son engagement politique ne s'est jamais départi de la défense des droits des femmes, et de la reconnaissance auprès des instances internationales,

de leur rôle dans l'action militante. Quatre décennies avant les revendications féministes nés des mouvements contestataires de la fin des années 1960, Bernadette Cattanéo incarnait déjà, aux côtés de ses camarades de l'époque, un combat qui aujourd'hui, est toujours d'une regrettable actualité pour de trop nombreuses femmes. Mais en ce mitan des années 1930, le contexte national et européen est tout aussi particulier qu'effrayant : Mussolini est installé depuis une bonne décennie en Italie, Hitler vient de prendre le pouvoir en Allemagne ; en France, à la veille des élections de 1936, les groupuscules d'extrême-droite sont à l'unisson pour déclamer *"Hitler, plutôt que le Front Populaire !"* Franco, depuis les côtes voisines du Maroc, se prépare à enfoncer les portes de l'Espagne pour assoir à son tour sa dictature. Pour Bernadette Cattanéo, comme pour les centaines de femmes engagées à ses côtés dans le combat, l'urgence réside dans la lutte contre le fascisme.

Ce qui l'amena naturellement à s'engager auprès des Républicains espagnols dans leur guerre face aux forces franquistes. *"Ma grand-mère s'est rendue plusieurs fois en Espagne pour soutenir les Républicains, et lancer un appel aux femmes espagnoles. Elle fut très proche de la Pasionaria (2) : ses actions lui ont valu le titre de Milicienne d'honneur du 5e Régiment"*, précise Sylvain Cattanéo.

Mais l'année 1939 marque un arrêt aussi brutal que douloureux, de son activité politique : elle désapprouve le pacte germano-soviétique, considérant que la paix ne peut s'obtenir véritablement qu'en abattant le fascisme, et rompt avec le Parti Communiste. Elle se retire en région parisienne, puis dans le Sud-Ouest durant la Seconde Guerre, avant de gagner les Bouches-du-Rhône avec son fils au début des années 1950. Elle mourra à La Penne sur Huveaune en 1963. Aujourd'hui, la commune rend hommage au parcours d'une femme librement plongée dans la tourmente de l'entre-deux guerres, librement engagée dans le combat féministe et qui, face à nombre de ses camarades de lutte, témoigna de son courage à assumer jusqu'au bout ses positions, quitte à en payer un prix, pour elle exorbitant : l'exil politique... ■

(1) La Confédération générale du travail unitaire (CGTU) était un syndicat français ayant existé entre 1921 et 1936, né de la volonté d'une minorité de la CGT de s'affilier à l'Internationale Syndicale Rouge. Les deux confédérations se réunifieront en 1936.

(2) Dolores Ibárruri Gómez, connue sous le nom de La Pasionaria, était une femme politique espagnole, secrétaire générale du Parti communiste espagnol entre 1942 et 1960, présidente de ce parti entre 1960 et 1989. Elle est connue pour son fameux slogan "¡No Pasarán!", cri de ralliement des Républicains lors de la guerre civile espagnole.

A N S
Anti Nuisibles et Sanitation

Comment appelle-t-on ceux qui, comme Frédéric Izambard, viennent vous délivrer des rongeurs et autres insectes non invités ? *"Le terme exact,* explique-t-il, *c'est exterminateur ! Il y a mieux non ?"* C'est pourquoi ce chef d'entreprise préfère parler de son activité en terme de lutte raisonnée contre les nuisibles, parmi lesquels les rats, souris, frelons européens ou asiatiques, cafards et blattes, guêpes, fourmis, moustiques, puces, punaises, chenilles processionnaires... Bref, toutes les bestioles que l'on n'aime pas trouver chez soi. Pour autant le travail de Frédéric Izambard ne consiste pas uniquement à exterminer tout ce qui bouge. Parmi ses interventions, le dépigeonnage par exemple, qui ne vise pas à éliminer les pigeons mais seulement à les empêcher de nicher à des endroits précis. Il procède également à la désinfection des locaux, à l'entretien des toitures-terrasses, au nettoyage des toits plats ou encore des chéneaux bouchés par les déchets amenés par les oiseaux. Frédéric Izambard exerce ce métier depuis quinze ans : *"J'étais auparavant dans une grosse société où j'étais directeur technique, puis j'ai aspiré à voler de mes propres ailes et au mois de mars 2017 j'ai ouvert ma société,* précise-t-il. *Je suis expert technique en nuisibles, un statut pour lequel j'ai été formé et aujourd'hui je suis habilité à réaliser des expertises et des audits, chez des particuliers comme au sein d'équipements publics, d'entreprises ou de collectivités".* Mais il ne faut pas attendre de lui qu'il vous donne devis et autres analyses sur un simple coup de fil. *"Pour n'importe quelle prestation je me déplace et en fonction de l'état des lieux, j'établis mes devis en précisant toutes les opérations nécessaires à mener",* insiste-t-il. Bref, avec Frédéric Izambard il n'y a pas de surprises. Côté technique, à chaque problème une solution. *"Tout dépend de la configuration des lieux, de la quantité des nuisibles"*, explique-t-il encore. Mais quelle que soit l'infestation des parasites, ANS propose un traitement adapté, s'engageant en outre pour une utilisation raisonnée des biocides. ■

Contact : Frédéric Izambard
Tél. 06 01 30 10 19 – 09 54 92 29 30
Fax 09 59 92 29 30 – Courriel :
antinuisiblessanitation@gmail.com – site internet :
https://www.ans13.com/ - Facebook : antinuisiblesanitation

FELIX TATTOO

Installé à La Penne depuis début octobre, Félix Descamps exerce le métier de tatoueur depuis deux ans, mais il avoue être habité par cette passion depuis l'enfance. Chez "Félix Tattoo" on tatoue entre 18 et 77 ans. *"C'est une question d'éthique, ce n'est jamais très bon de se faire tatouer trop jeune, car généralement les goûts changent avec l'âge"*, explique-t-il. Ici, soit le client arrive avec un modèle, soit le tatoueur a carte blanche et peut laisser aller sa créativité. *"Il m'arrive de refuser quand les plus jeunes me demandent le prénom de leur petit copain ou copine. 80% reviennent pour se faire recouvrir. C'est le genre de tatouage que l'on peut regretter amèrement"*. Côté technique, la méthode est on ne peut plus traditionnelle dans le respect absolu de l'hygiène et de la salubrité. *"Nous travaillons avec des aiguilles à usage unique, gants et stérilisation,* précise Félix. *Quant aux contre-indications, en dehors d'un problème d'hémophilie, je n'en connais pas. Je n'ai jamais jusque-là eu de retours pour des allergies"*. En ce qui concerne les encres, le tatoueur a l'obligation de travailler avec des fournisseurs français qui répondent à des normes bien précises et sont garants de leur origine. Comme une dernière mise en garde, Félix Descamps préfère prévenir : *"On peut maintenant supprimer un tatouage grâce à des techniques au laser, mais attention, selon la surface à traiter, cela peut coûter très cher !"* ■

Felix Tattoo -
122 boulevard. Voltaire
Tél.: 06 68 18 70 88

GOOD HÔTEL

Formé à l'école hôtelière, après une longue expérience dans la restauration et une dizaine d'années dans des grandes brasseries parisiennes, Gérard Manchon a posé ses valises à La Penne sur Huveaune. C'est là qu'il a donné une nouvelle vie à l'hôtel qu'il dirige depuis octobre 2017, le "Good Hôtel" - anciennement "Star Hôtel". Une rénovation radicale qui conjugue simplicité et bon goût. *"Plusieurs mois de travaux ont été nécessaire pour refaire le parking, la façade, les peintures intérieures et les sols, pour changer la literie et le mobilier de toutes les chambres"*, confie le gérant. Un an plus tard, le Good Hôtel a pris sa vitesse de croisière et accueille une clientèle d'affaires en semaine, des touristes en saison estivale, mais aussi des petits groupes le week-end. *"Parfois des clubs sportifs qui viennent participer à des matchs et autres manifestations régionales"*, précise Gérard Manchon. Doté de 45 chambres climatisées avec TV écran plat et accès Wi-Fi, le Good Hôtel assure le petit-déjeuner, mais ne dispose pas de cuisine : il est alors possible – sur réservation d'un groupe uniquement – de faire appel à un traiteur pour servir un déjeuner ou un dîner. Professionnels engagés dans un service de qualité, Gérard Manchon et son épouse ont fait le choix du réseau "Contact hôtel" qui regroupe 290 établissements en France, et espèrent bien décrocher quelques étoiles en s'inscrivant dans le classement "Atout France", organisme désigné par le ministère du Tourisme. Egalement répertorié par l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, l'hôtel joue la carte de la proximité. ■

Good hôtel : 32 Boulevard Claude Antonetti
Tél. 04 88 15 13 73 - info@goodhotelmarseille.fr

AACSI MAINTENANCE

Depuis l'été dernier, Areski Adjemout s'est s'installé au 126 Boulevard Voltaire. Maintenance, réparations, vente de PC fixes et portables sont ses principales activités dans le domaine de l'informatique. Areski Adjemout assure également le conseil auprès de ses clients, qu'il s'agisse de professionnels ou de particuliers. Son parcours l'a amené à se former tout seul sur son propre ordinateur. Une démarche autodidacte qui lui a permis d'acquérir la technicité nécessaire pour répondre aux besoins divers et variés d'une clientèle fidèle ou passagère, tout en continuant d'évoluer professionnellement au rythme des nouvelles techniques, d'internet, des réseaux sociaux... *"Et tout cela va très vite !"* observe-t-il dans son local qui a pignon sur rue. Dernière précision : *"Lorsque le rideau est tiré pendant les jours d'ouverture, cela ne signifie pas que je ne travaille pas : je suis en intervention à l'extérieur. Il ne faut donc pas hésiter à m'appeler et me laisser un message"*. ■

Areski Adjemout - 126 bd. Voltaire - Tél : 06 12 81 21 08
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h
E-mail : aacsi.tech@gmail.com – site internet : aacsi.fr

NATHALIE ESTHÉTIQUE

Depuis juin dernier, une nouvelle enseigne est posée au 130 Boulevard Voltaire, "Nathalie Esthétique". Venue du Charrel voisin, la nouvelle esthéticienne dit avoir choisi La Penne pour son *esprit village*. Cette Sétoise d'origine, a fait sienne l'ambiance pennoise, dans un salon spacieux et lumineux, où elle s'équipe du meilleur de la technologie au service du bien être. Aussi, de formation en formation elle n'en finit pas de proposer des soins et des programmes nouveaux, innovants, au-delà de l'esthétique traditionnelle : la "LED" destinée à estomper voire effacer vergetures, cicatrices, acné ; la "cryolipolyse", un procédé pour détruire la masse graisseuse en posant des plaques (-10°) sur les parties du corps que l'on veut amincir (seules contre-indications, le port d'un pacemaker ou la maladie de Raynaud diagnostiquée) ; ou encore Le "tanning", brumisateur de bronzage sans danger qui donne bonne mine pendant une semaine environ ; "wishpro", technique brevetée qui promet un rajeunissement du visage en un quart d'heure, sans aiguille ni injection. Et prochainement, "microshading" et le "détatouage" viendront compléter une carte déjà bien riche en prestations. ■

Nathalie Esthétique - 130 Boulevard Voltaire
06 79 50 47 23 - nathalieestheticienne@gmail.com
Du lundi au samedi de 09h à 19h
sur rendez-vous de préférence.

1

2

3

4

Ça s'est passé à La Penne

1. Le 1er juillet dernier, le complexe sportif accueillait de nombreuses équipes du Mondial La Marseillaise à la Pétanque.
2, 3, 4, 5. Les festivités de l'été.
6. Chaque premier dimanche du mois, l'Espace de l'Huveaune accueille les amateurs de belle brocante.
7, 8. La rentrée des classes.

9

10

11

12

13

Ça s'est passé à La Penne

9. Présentation de la saison d'hiver du Pôle Culture, le 28 septembre.
10. Inauguration du bureau de la Penne du Crédit Mutuel, le 3 octobre.
11. Opération "Huveaune propre", le 6 octobre.
12. Place au théâtre amateur avec le 18 octobre, la troupe pennoise des Pennes'Art.
13. Le traditionnel goûter des Anciens, le 10 novembre.

Tribune d'expression politique

En application de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité, et selon les modalités prévues par le règlement intérieur du Conseil Municipal, votre Magazine ouvre ses colonnes à l'expression des groupes politiques constitués au sein de l'assemblée communale.

Rassemblement solidaire pour l'avenir de La Penne sur Huveaune

L'effondrement de trois immeubles le 5 novembre dernier rue d'Aubagne, et qui a causé la mort de huit innocents, illustre une fois de plus, tragiquement, la crise du logement, à Marseille comme ailleurs. Car c'est sur le manque de logements sociaux que prospèrent l'habitat indigne et les marchands de sommeil.
Pour le quart le plus modeste des ménages, le poids de la dépense consacrée au logement atteint près de 25 % des revenus : 11% pour les plus aisés !
Face à cette injustice, l'Etat, au lieu d'encourager les communes comme la nôtre, qui continuent aujourd'hui encore à construire, affaiblit les capacités financières des bailleurs sociaux, tout en baissant les plafonds de ressources pour empêcher le maintien d'une partie de la population dans le parc social.
Dans tout le pays, des immeubles anciens laissés à l'abandon par des proprios aussi répugnants que les taudis qu'ils proposent, se gorgent de ces populations qui n'ont pas droit à un logement social : soit par absence de logements, soit parce qu'ils dépassent de quelques euros les conditions d'accès. Murs tapissés de moisissure, planchers crevés, chauffage en panne... Et au bout du compte, ce sont les morts qu'on recense.

La liste du village

Métropole une nouvelle présidence

Au printemps Martine Vassal présidente du conseil départemental a fait une tournée afin de présenter le bilan de ses trois années de mandature. « 3 ans d'actions et de promesses tenues »
Le 16 mai à Aubagne, elle nous a démontré son engagement et ses actions au service de tous les provençaux, aides dont a bénéficié notre commune pour ses investissements.
La liste du village se félicite de son arrivée à la présidence de la métropole, et de sa volonté du retour aux compétences de proximité dans les communes.
Satisfait de compter 4 maires de notre circonscription vice-présidents autour d'elle.
Soyons certain que ses engagements seront tenus ...

Nicole ROURE, Marielle DUPUY,
Philippe GRUGET et Stephane CASTEROT
www.listeduvillage.com

Recensement militaire

Les jeunes gens âgés de 16 ans révolus sont tenus de se présenter en Mairie afin de s'inscrire au recensement militaire, munis de leur carte d'identité en cours de validité et du livret de famille.

Ils sont arrivés

ZEDDOUKI BAHIA - 05/06/2018
MANNECHEZ VICTOIRE - 13/06/2018
CORBILLE LOLA - 21/06/2018
HIMPE ANDRÉ - 13/07/2018
ROCHE ELISE - 02/08/2018
DIACONU SOFIA - 27/08/2018
MOLINENGO EMY - 01/09/2018
VEYSSIÉ MILAN - 02/09/2018
MAAZAOUI FERDAWS - 04/09/2018
CUEVAS YULISSA - 13/09/2018
LECOMTE HERDALOT MATHILDE - 25/09/2018
MADI MARIA - 05/10/2018
GUIRADO MIGUEL - 08/10/2018
JACQUES ANGELINA - 12/10/2018
ANDRE TALIA - 15/10/2018

Ils se sont dit oui

OULD AHMED MUSTAFA ET MESSAHEL KHADIDJA - 30/06/2018
OULD AHMED MOHAMMED ET OULD AHMED SARRA - 30/06/2018
KESPITE JÉRÉMY ET CARON MARIE - 07/07/2018
YIKIK BAGGIO ET BONNEFOY ANAÏS - 28/07/2018
MOLLET MATTHIEU ET ARBON MOÏRA - 04/08/2018
SERRUS GILBERT ET FÉDOTOFF MARIE-CHRISTINE - 04/08/2018
MICHELET MATHIEU ET SCHIANO-LO-CURCIO LAURIE - 04/08/2018
LE GALL JÉRÔME ET CAMUGLI AMÉLIE - 25/08/2018
BELMON JEAN-LUC ET GOMEZ FABIENNE - 25/08/2018
DHERMY JEAN-BAPTISTE ET EYGLIER CHRYSTELLE - 30/08/2018
MOUNIF SÉBASTIEN ET ORTOLI VÉRONIQUE - 31/08/2018
KARMANN FRÉDÉRIC ET COZETTE FAUSTINE - 01/09/2018
DELL'OVA FABRICE ET KEDHA CHAYMAE - 08/09/2018
BURKHAERT LAURENT ET EMERIC VIRGINIE - 08/09/2018
MONTI BENOÎT ET MATTEI ALICIA - 08/09/2018
FABRÉGAT LIONEL ET GIOVACCHINI SANDRA - 13/09/2018
SABAT CHRISTOPHE ET DURIEZ ALEXANDRA - 15/09/2018
GUARNERI JULIEN ET MELONI LAURE - 15/09/2018
MONTEIL PASCALE ET EYMONY JOSIANE - 15/09/2018

Ils nous ont quittés

DGERBI PIERRE - 27/06/2018
ROMANO CATALDO - 15/07/2018
FRANCHI NÉE CANALE MARIE - 24/07/2018
BRUNA MARIUS - 26/07/2018
ARMAHANIAN NÉE BOZOYAN PARIS - 02/08/2018
GARDANNE NÉE RIGAUD SIMONNE - 07/08/2018
FASSENOT ANNIE - 22/08/2018
VERAN NÉE CAS MARGUERITE - 27/08/2018
DI MARTINO JACQUES - 28/08/2018
GRANÇON NÉE DUPRIEZ SUZANNE - 29/08/2018
TROSSERO NÉE BERNE-LAPIERRE SUZANNE - 03/09/2018
SAMBAIN NÉE BRULET DOMINIQUE - 05/09/2018
MULLER MARCEL - 06/09/2018
HERMITTE NÉE MILLET LUCIENNE - 09/09/2018
DUMAS ANDRÉ - 13/09/2018
DELL'ARRIA NÉE CAILLOL LÉA - 13/09/2018
SALTIEL NÉE ANGEL LUCIENNE - 15/09/2018
CRIADO NÉE FRUTOSO THÉRÈSE - 17/09/2018
BELLEUDY MANON - 04/10/2018
VIGLIONE NÉE BONTRON CLAUDIA - 07/10/2018
COCARD NÉE BONNEFOY GILBERTE - 16/10/2018
VIDAL JEAN - 18/10/2018
VILLA NÉE BARLESI LUCIENNE - 22/10/2018
VITTORI ROGER - 26/10/2018

Illuminations de Noël

Vendredi 7 décembre 2018

18H

Chocolat et vin chauds, barbe à papa,
13 desserts offerts par la Municipalité
Structure gonflable pour les enfants
Animation musicale

18H30 : Lancement des illuminations de Noel par Madame le Maire

LA PENNE SUR HUVEAUNE

PLACE JEAN PELLEGRIN